



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le **28 DEC. 2020**

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : **Pascal RIDGEN**
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la Commune de Wittring
4, rue de la Mairie
57905 WITTRING

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création d'un forage
au lieu-dit "Hohmark" sur la commune de 57905 WITTRING

Notification mairie pour affichage

RÉF. : Récépissé de déclaration n°57-2020-00424 du 05 novembre 2020

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

- **Réalisation d'un forage destiné à l'alimentation de l'exploitation agricole au lieu-dit Hohmark sur le ban de la commune de WITTRING**

Ce dossier a été déposé par : SCEA La ferme des Trois Vallées représentée par M. MEYER Thierry domicilié à Zetting

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2020-00424 en date du 05 novembre 2020 ;
- le courrier de non opposition ;
- la fiche descriptive du IOTA.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
p.i. L'adjointe à la responsable d'unité

Astride ERMAN